



CONSEIL MUNICIPAL DU 4 septembre 2014

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jean Paul BARITAUT – Myriam BELLOC – Sandra BOUSQUET – Jean CORBANESE – Philippe DELIGNE – Aude DELPEYROU – Gaëlle DELPRAT – Stéphane DENOYELLE – Francis DUSSILLOLS – Paulette LAPRIE – Patrick TAUZIN – Denis VIMENEY.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Alice AMELIN - Nicole DUCHESNE – Yvon MARTIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jean-Paul BARITAUT.

Le Maire a souhaité que l'action de coopération décentralisée engagée avec la ville de Tubas en Cisjordanie (Palestine) soit présentée au nouveau conseil par l'ACAD (association de coopération des acteurs du développement) qui est chargée de l'animer. Il fait d'abord un rappel historique sur l'origine de cette démarche avec le jumelage des communes de St Pierre d'Aurillac et de Fargues de Langon avec la ville d'Al Qarara dans la Bande de Gaza et la création du Collectif Solidarité Al Qarara qui est présidée par Michel HILAIRE. Lorsque le blocus de Gaza a interdit tout échange avec Ibrahim Khashan notre contact sur place depuis le début, le Conseil a eu l'opportunité de mener une action sur l'eau avec l'agence de Bassin Adour Garonne et de poursuivre le soutien au peuple palestinien d'un point de vue plus institutionnel. Un dossier a été présenté par les 2 Communes pour obtenir des fonds de l'État et des Régions (Aquitaine et Midi Pyrénées). C'est l'action ainsi menée qui va être présentée par Mireille MURAWSKI et Roland HAUSWALD de l'ACAD qui suivent cette coopération depuis son démarrage.

Mireille MURAWSKI présente en premier lieu l'association, son fonctionnement et ses objectifs (programmes de développement urbain autour de la gouvernance et de l'accès aux services en Afrique, au Proche Orient et en Amérique du Sud). Sollicitée par la Ville de Tubas sur la problématique de l'eau, l'association a recherché des collectivités pour porter une action par le biais de l'agence de Bassin et c'est ainsi que le premier contact a eu lieu, St Pierre d'Aurillac et Fargues se déclarant volontaires. Un projet concret s'est établi autour de l'accès à l'eau, de son corollaire l'assainissement, des relations entre élus sur la gouvernance et la gestion de ces services mais avec des échanges entre populations, entre écoles... Depuis 2006 toutes ces pistes s'agrègent dans des programmes triennaux dont le 3ème est en cours. Un diaporama est présenté qui reprend les différents aspects de la coopération :

- ✓ Construction d'un 2ème réservoir d'eau et renforcement du forage, travail sur l'alimentation de villages d'éleveurs isolés de la zone C (contrôlée par Israël) qui achetaient l'eau très cher (10 fois plus cher qu'après l'intervention)
- ✓ Rénovation du réseau ancien, défaillant avec d'importantes fuites, et extension, les travaux ayant duré 4 à 5 ans. À ce sujet est mis en avant l'effet « levier » de

l'implication des communes qui pour une somme totale de 5.500 € (2.500 € St Pierre et 2.000 € Fargues) permet de mobiliser d'importantes sommes du Ministère des Affaires Étrangères, des Régions et incite d'autres organisations comme l'Europe à prendre le relais sur des très gros investissements.

- ✓ Le budget mobilisé sur la question de l'assainissement (80.000 € à 200.000 € annuellement) ne permet pas de construire une station d'épuration (15 à 20 millions d'euros) mais de financer l'étude de préféabilité et de mettre en place des assainissements individuels pour remplacer les puisards.
- ✓ Le projet prévoyait également l'accompagnement de la Commune de Tubas pour la gestion de ces services et a abouti à la création et l'équipement d'un syndicat intercommunal et d'un laboratoire.
- ✓ Un nouvel hôpital avait été construit grâce à une autre action de coopération et la nôtre a pris en charge le raccordement au réseau d'eau.
- ✓ L'action triennale 2011/12/13 a permis de faire des échanges entre les écoles qui ont abouti à la rédaction d'un livret dans les 2 langues sur l'eau et d'organiser un voyage à la mer pour des élèves qui, bien qu'habitants à 50 km de la Méditerranée, n'avaient jamais vu la mer.
- ✓ La station d'épuration financée par l'Europe sera opérationnelle dans un an et demi mais tous les habitants ne seront pas raccordés. Il faut donc poursuivre notre action sur l'assainissement individuel avec récupération et traitement des « eaux grises » (eaux usées hors WC) pour leur réutilisation dans l'irrigation des champs et jardins. Cette action est importante économiquement car le territoire est essentiellement agricole et l'eau un enjeu de pouvoir pour Israël. D'un point de vue environnemental il faut aussi rapidement trouver des solutions pour limiter la pollution des nappes phréatiques et avancer sur la gouvernance afin d'assurer le paiement des services et la gestion financière.

Le Conseil confirme sa volonté de poursuivre cette action et souhaite que soient renforcés les relations entre les populations d'ici et de là-bas ainsi que le travail commun avec le Collectif Solidarité Al Qarara qui sera associé à la réflexion et l'action dans une démarche cohérente d'appui et de soutien au peuple palestinien. Les élus qui sont déjà allés à Tubas ou Al Qarara tiennent à redire que c'est une expérience qui change beaucoup la vision des choses en particulier sur l'aspect du sous-développement car les compétences existent, la volonté politique aussi mais on a du mal à comprendre qu'ils ne sont pas libres, qu'ils n'ont pas de souveraineté.

Le Conseil est informé ensuite des grandes lignes de l'organisation de la délégation de Tubas qui arrive dans une dizaine de jours. Le Maire demande aux élus de se mobiliser pour les temps forts de ce moment :

- ✓ Mercredi 17 septembre : réception par le Conseil à St Pierre à 18h de la délégation de 6 personnes arrivée le matin (11h Mérignac)
- ✓ Jeudi 18 septembre : le matin rencontre et visite école de St Pierre d'Aurillac, idem à Fargues l'après-midi, soirée à Fargues
- ✓ Vendredi 19 septembre : le matin (9h à 12h) réunion de travail à St Pierre d'Aurillac sur les projets de coopération décentralisée ; déjeuner à St Macaire ; soirée rencontre à St Pierre d'Aurillac à partir de 18h30 (apéritif dinatoire ou repas ?) avec signature officielle de la nouvelle convention de coopération.
- ✓ Samedi 20 septembre : journée découverte (Océan ou Bordeaux)
- ✓ Dimanche 21 septembre : départ le matin

Avant de passer à l'ordre du jour proprement dit, le Conseil adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance du 3 juillet 2014.

AVENANT AU MARCHÉ DE TRAVAUX DE VOIRIE

Il est rappelé qu'un marché de travaux avec l'entreprise COLAS (ex.Pépin) a été signé pour les travaux de voirie sur 3 ans. Il a été nécessaire d'intervenir sur des voies supplémentaires pour des raisons de préservation et de sécurité, en particulier sur la route de La Plaine, sur la raquette de la zone de Galétrie et la route de Jean Redon. Le montant total des travaux supplémentaires étant de 30.807,50 €, le conseil décide de conclure un avenant conformément au devis du 23 juillet 2014. À cette occasion le Maire souhaite apporter des précisions sur l'état et la dangerosité de la route de Galétrie qui lui a été signalé par plusieurs usagers. Il s'agit d'un dossier complexe qui est régulièrement examiné mais faute de solution durable les services communaux ne peuvent qu'apporter grave et enrobé à froid pour boucher les trous lorsque ceux-ci deviennent trop dangereux. En effet il s'agit d'une route mitoyenne avec St Martin de Sescas fortement dégradée notamment par les poids lourds de la société Agralia qui a développé ses activités de façon importante ces dernières années. La Municipalité précédente avait engagé des discussions avec cette société et St Martin de Sescas sans toutefois aboutir pour des raisons purement financières compte tenu du coût de la réfection de la voie (environ 50.000 € pour un recalibrage et réfection avec déplacement de la croix l'équivalent d'une année de travaux de voirie). Le conseil mandate le Maire et Denis VIMENEY pour rencontrer assez rapidement le directeur d'Agralia et évaluer leur implication dans ces travaux car faute d'intervention les contraintes de sécurité impliqueront la fermeture de cette voie avec, donc, des conséquences importantes pour la société. Dans le même souci le Maire va prendre un arrêté d'interdiction aux véhicules de plus de 7,5 tonnes pour la route du Panchet afin que les poids lourds ne passent plus dans les lotissements.

AVENANTS AUX MARCHÉS DE TRAVAUX POUR LA RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE

L'évolution du chantier de l'école a nécessité des adaptations soient demandées par la Commune soit techniquement indispensables. Ces modifications des marchés d'origine, en plus-values ou en moins-values, nécessitent des avenants repris dans le tableau ci-dessous (3% des marchés d'origine) que le Conseil autorise le Maire à signer :

LOT	ENTREPRISES	PLUS VALUE	MOINS VALUE	AVENANT HT	AVENANT TTC
1	CHAVAUX	9 628.25 €	0.00 €	9 628.25 €	11 553.90 €
2	LCCA	271.80 €	0.00 €	271.80 €	326.16 €
3	SOPEIM	0.00 €	1 432.00 €	-1 432.00 €	-1 718.40 €
4	GUYARD LAFUE	5 268.30 €	0.00 €	5 268.30 €	6 321.96 €
5	GETTONI	0.00 €	13 365.00 €	-13 365.00 €	-16 038.00 €
6	JML BATIMENTS	2 480.00 €	0.00 €	2 480.00 €	2 976.00 €
9	E.F.P	5 668.85 €	0.00 €	5 668.85 €	6 802.62 €
11	COLAS	0.00 €	4 839.59 €	-4 839.59 €	-5 807.51 €
TOTAL		23 317.20 €	19 636.59 €	3 680.61 €	4 416.73 €

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS

Un agent du restaurant scolaire ayant réussi l'examen professionnel d'Adjoint Technique de 1^{ère} classe, le Conseil donne son accord à sa nomination au 1er janvier 2015 et modifie le tableau des emplois permanents en fonction (suppression poste de 2^{ème} classe et création poste de 1^{ère} classe). À cette occasion le Maire informe le conseil que la situation financière des communes va certainement amener à se repositionner sur l'automatisme des nominations selon qu'il s'agit du GVT (glissement vieillesse technicité) ou de concours et d'examens en lien avec les profils de postes.

MISSIONS

Le Conseil souhaite être représenté à des manifestations importantes et donne mission :

- ✓ Au Maire et à Jean-Paul BARITAUT pour le 70^{ème} anniversaire de la libération du camp de Thil-Longwy le 7 septembre à Thil, compte tenu de la volonté politique des 2 municipalités de renforcer et développer leur jumelage.
- ✓ Au Maire pour le congrès des Maires de France en novembre

Les frais de transport seront donc remboursés par la Commune sur les avances faites lors de la prise des billets de train.

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ Le Maire informe le Conseil qu'il a retrouvé du travail à partir du 15 septembre sur un mi-temps et qu'il sera donc absent les lundis, mardis et mercredis matin.
- ✓ Notion de développement durable : Aude DELPEYROU demande le retrait de cette question de l'ordre du jour et propose d'en parler lors de la réunion d'un groupe de travail sur les économies d'eau à partir du projet MAC'EAU. Une information sera relayée par le Petit Journal. Le Maire propose qu'à terme une commission se consacre à ce type de travail (agenda 21, développement durable...) en collaboration avec la commission urbanisme, cadre de vie, environnement.
- ✓ *Lapehémédiathèque* : Jean Paul BARITAUT fait état de la réunion des bénévoles de la bibliothèque qui s'est tenue cette semaine et du courrier par lequel ils redemandent la gratuité. Le Maire rappelle qu'il s'agit d'un service public municipal géré par des bénévoles dont la parole et les demandes étaient relayées par Francis LACROIX qui n'est plus élu municipal aujourd'hui. Il aurait préféré que cette réunion ait pu être préparée en amont avec les élus actuels et propose que les principes du fonctionnement et des relations bénévoles/Municipalité soient arrêtés en commun (comité de pilotage ? validation en conseil ? cohérence politique...) Tout en réaffirmant l'engagement de la Commune en faveur de la lecture publique et de son accessibilité à tous le Conseil souhaite que les demandes formulées soient examinées globalement dans le cadre de la préparation du budget 2015. Les bénévoles seront également rassurés sur la reconnaissance de leur travail par le Conseil qui les remercie de leur engagement.
- ✓ Commission des Finances : une réunion de cette commission aura lieu le 26 septembre à la place du bureau municipal et arrêtera les principes de préparation du budget 2015 à partir des contraintes budgétaires de plus en plus

difficiles (effet ciseau et réduction des recettes du bloc communal, nécessitant une gestion rigoureuse et des choix politiques forts).

- ✓ Communauté de Communes : transfert du centre de loisirs. Une réunion a eu lieu avec le Président et le Vice-Président concerné pour le transfert du bâtiment du centre (maison du Tamon) et ses conséquences financières, désaccord récurrent jusqu'à présent. Une solution négociée dans l'intérêt des 2 collectivités semble avoir été trouvée. Le bâtiment et le terrain seront mis à disposition de la CDC dans le cadre du transfert conformément à la Loi et la commune en restera propriétaire. La perte liée à la non valorisation sera compensée, la commune ne paiera pas de loyer pour la partie APS et TAPS mais rien en sera demandé à la CDC pour l'école, la dotation de compensation n'étant réduite que du montant de l'emprunt contracté pour le chauffage.
- ✓ Rythmes scolaires : la fréquentation est de 60 % le 1er jour de classe et 67 % le 2ème jour, c'est-à-dire la fourchette haute envisagée. Les ateliers se sont bien déroulés et tant les enfants que les parents semblaient satisfaits.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21h20.



3^{ème} et dernière tranche des travaux de l'école : les bâtiments devraient être livrés à la fin de l'année